

10 ans de privatisation de l'assainissement ça suffit !



Le montant de votre facture
d'assainissement vous questionne ?
Nous aussi ...

**Notre association de défense des usagers
vous invite à des réunions d'information à :**

*Venez
avec votre facture
et on en parle*



BARATIER : Lundi 19 octobre - La Baratonne à 20 h

CHÂTEAUROUX : Mercredi 21 octobre - Salle des fêtes à 20 h

SAINT-ANDRÉ : Jeudi 22 octobre - Salle de l'Auberge 20 h

SAINT-SAUVEUR : Vendredi 23 octobre - Salle des fêtes à 20 h

EMBRUN : Mercredi 4 novembre - La Manutention à 20 h

CROTS : Vendredi 6 novembre - Salle des fêtes à 20 h

10 ans de privatisation de l'assainissement ça suffit !



*Le montant de votre facture
d'assainissement vous questionne ?
Nous aussi ...*

**Notre association de défense des usagers
vous invite à des réunions d'information à :**

*Venez
avec votre facture
et on en parle*



- BARATIER :** Lundi 19 octobre - La Baratonne à 20 h
CHÂTEAUROUX : Mercredi 21 octobre - Salle des fêtes à 20 h
SAINT-ANDRÉ : Jeudi 22 octobre - Salle de l'Auberge 20 h
SAINT-SAUVEUR : Vendredi 23 octobre - Salle des fêtes à 20 h
EMBRUN : Mercredi 4 novembre - La Manutention à 20 h
CROTS : Vendredi 6 novembre - Salle des fêtes à 20 h

À qui profite la privatisation-concession de l'assainissement ? Où va l'argent payé par les usagers ? A quoi sert-il ?

Nous en parlerons au cours de nos réunions publiques (voir au verso)

La concession-privatisation à Veolia, du Service Public de l'assainissement de l'Embrunais, concerne, pour l'essentiel, la réalisation de 29 programmes de travaux, dans 6 des 8 communes du Canton.

Travaux qui, à 90 %, auraient dû être réalisés avant le 31-12-2012.

- Coût global : 10 M€

- Financement : 2,5 M€ de subventions publiques et 7,5 M€ à la charge des usagers

En attendant d'encaisser les subventions et la participation des usagers, Veolia a avancé la trésorerie nécessaire au financement de ces travaux, en nous facturant des intérêts annuels au taux de 6,5 %.

Au cours des 10 premières années (2010-2019) de la privatisation, Veolia a encaissé 7,3 M€ :

2,5 M€ de subventions publiques

et 4,8 M€ de participation des usagers au financement des investissements.

Ces 4,8 M€ déjà payés par les usagers correspondent à l'addition de ce qu'ils ont versé à Veolia :

- au titre de la ligne 1 (*abonnement part investissement*) de la facture, soit 1,56 M€

- au titre de la ligne 4 (*consommation part investissement*) de la facture, soit 3,24 M€

De ces 4,8 M€ seul 512.000€ ont été affectés au remboursement du prêt.

Les restants 4,3 M€ ont été affectés au seul paiement des intérêts.

Au 31-12-2019, nous devrions encore à Veolia 7,6 M€.

Qui, pourtant, a déjà encaissé 7,3 M€.

Au fait : Combien Veolia a réellement prêté puisque tous les travaux n'ont pas été faits en même temps... et que Veolia a reçu des subventions au fur et à mesure ?

Si rien ne change, les usagers auront à payer encore, jusqu'en 2039 et à raison de 840.000 € par an, environ 16,8 M... juste pour finir de rembourser le prêt Veolia !

Mais alors comment pourront-ils participer aussi, et en même temps, au financement de la nouvelle station d'épuration d'Entraigues, qui sera, sans doute, réalisée bien avant la fin du contrat de concession ?

Au 31-12-2019, 6 programmes, d'un coût global de 1,4 M€, n'étaient toujours pas encore réalisés.

Mais, des intérêts sur ce *capital non employé*, ne nous ont-ils pas été facturés *quand même*, pendant 10 ans ?